

Pantin, mercredi 28 août 2024

Information riverains, marathon paralympique

Toute ville

À l'occasion des Jeux paralympiques, Pantin aura le privilège d'être traversée par le marathon paralympique le dimanche 8 septembre à partir de 8h. Cette épreuve phare des Jeux paralympiques occasionnera des perturbations exceptionnelles en matière de circulation et de stationnement.

L'épreuve partira du parc Georges Valbon à la Courneuve entre 8h et 8h30 puis traversera le Bourget, Drancy, Bobigny, Pantin, Aubervilliers et Saint-Denis avant d'atteindre la ligne d'arrivée à Paris.

À Pantin, le parcours prévoit une arrivée par Bobigny dans la matinée, un passage sur l'avenue du Général Leclerc puis l'avenue Édouard Vaillant jusqu'à Aubervilliers. Des barrières délimiteront la totalité du parcours.

Il vous est conseillé d'anticiper vos déplacements et de privilégier les mobilités douces dans la mesure du possible.

Fermeture et réouverture du parcours et zone rouge :

La zone rouge correspond à l'interdiction de circuler en véhicule motorisé sauf dérogation. Pour toutes dérogations, un QR code est à demander sur le site Pass Jeux – Site officiel de Paris 2024 (pass-jeux.gouv.fr), les demandes seront acceptées ou non par la préfecture de police de Paris.

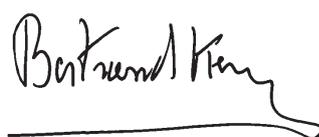
- Fermeture du parcours (intersections longeant le parcours) : à partir de 3 h du matin
- Début de la zone rouge 3h avant le début de l'épreuve, soit à 5h du matin. La zone rouge sera progressivement réouverte, au fur et à mesure de la progression des athlètes.
- Réouverture des intersections longeant le parcours entre 1h et 3h après le dernier coureur.

Interdiction de stationnement :

L'arrêté d'interdiction de stationnement débutera

- Avenue du Général Leclerc : jeudi 5 septembre à partir de 10h, jusqu'au dimanche 8 septembre à 15h.
- Avenue Édouard Vaillant : vendredi 6 septembre à partir de 10h, jusqu'au dimanche 8 septembre à 15h.

L'épreuve est accessible gratuitement à tous les publics piétons, je vous invite donc à venir assister à ce moment unique dans l'histoire de notre ville et à encourager les coureurs !

Bien à vous,


Bertrand Kern
Maire
Conseiller métropolitain

Transports en commun

Les métros continueront de circuler normalement. La circulation des bus sera quant à elle modifiée.

Au jour le jour, plus d'infos sur les Jeux sur le site de la ville, pantin.fr et sur anticiperlesjeux.gouv.fr



08.09

Marathon paralympique

PÉRIMÈTRE NON ACCESSIBLE EN VOITURE

